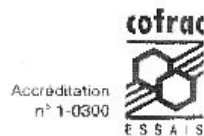


Certificazione M1 per Impact M1



PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

Prévu à l'article 88 de l'Arrêté du Ministère de l'Intérieur du 30 Juin 1983,
modifié par l'arrêté du 28 août 1991
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

N° RA02-0039A

Valable 5 ans à compter du 12 février 2002

Matériau présenté par : La Société CASCADES SAINTE-MARIE S.A.
77169 BOISSY LE CHATEL

Marque commerciale : IMPACT M1

Description sommaire : Feuilles cartonnées ignifugées.
Masses surfaciques nominales : de 210 à 1000 g/m².
Épaisseurs nominales : de 0,25 à 1,5 mm. Coloris : gris / blanc.

Nature de l'essai : Essai au Brûleur Électrique
Essai par rayonnement

Classement :

M1

Durabilité du classement (Annexe 22) : Non limitée a priori
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA02-0039A annexé.

Le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des matériaux commercialisés aux échantillons soumis aux essais et ne saurait en aucun cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi. Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le ministère chargé de l'Industrie, et notamment par la marque NF - Réaction au Feu.

Champs/Marne le : 12 février 2002

Le technicien responsable de l'essai

Le chef du laboratoire Réaction au Feu

Gildas CRÉACH

Martial BONHOMME

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

PARIS - MARNE-LA-VALLÉE - GRENOBLE - NANTES - SOPHIA ANTIPOLIS
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84, avenue Bourdonnés - Champs-sur-Marne - BP 2 - F-77421 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél : (0) 3 64 69 64 12 - Fax : (0) 3 64 69 64 15 - E-mail : reaction@csstb.fr - <http://www.usb.fr/usb>